

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion Scts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS STIMULANTS.

Du plâtre.

(Suite.)

QUANTITÉ DE PLÂTRE À EMPLOYER.

Il est très-difficile de préciser la quantité de plâtre qu'il faut appliquer par arpent. Cette quantité varie selon les climats, la nature du sol et l'état d'après lequel on emploie ce stimulant.

L'opinion aujourd'hui généralement reçue, est qu'il faut employer environ 350 livres, par arpent.

La plupart des observateurs ont avancé qu'il fallait en répandre une quantité égale, en mesure, à la quantité de blé semée. Il suit de là que, si dans une localité donnée, on sème deux minots de blé, on devra répandre sur le même terrain deux minots de plâtre.

La quantité que nous venons d'indiquer pourra guider le cultivateur, qui fera usage du plâtre pour la première fois. Après cet essai, il observera attentivement l'effet que produit ce stimulant, et par une observation attentive, il pourra presque toujours découvrir si cette quantité est, ou trop considérable, ou trop minime. Mais il devra toujours procéder avec la plus grande prudence et diminuer ou augmenter la quantité insensiblement.

Nous avons peu d'observations à mentionner sur le renouvellement des plâtrages; nous ne pensons pas que la pratique ait constaté que le plâtre ne pouvait être appliqué sur un terrain, deux fois de suite.

Cependant nous ferons remarquer qu'on ne plâtre ordinairement les plantes annuelles ou bisannuelles, telles que les vesces, les fèves, le trèfle incarnat, qu'une seule fois durant la végétation.

Quelques cultivateurs, il est vrai, plâtrèrent le trèfle rouge pendant deux années, mais cette pratique n'est pas très-suivie.

Si le plâtre peut être employé plusieurs fois sur la même plante, en végétation, c'est évidemment sur le sainfoin et la luzerne, qui ne se cultivent presque pas en Canada; car ces plantes occupent la terre six à sept années.

Jusqu'à ce jour, le plâtre a surtout été appliqué sur les légumineuses, c'est-à-dire, sur les plantes dont le fruit est une gousse ou légume; et la plupart des observateurs ont trouvé qu'il exerce des effets fort peu sensibles sur les graminées.

Sans parler de nombreuses expériences qui ont permis de constater que le plâtre n'avait aucun effet sur les céréales, nous nous en tiendrons au fait suivant: En 1821, le conseil royal d'agriculture, de France, ordonna une enquête sur l'emploi du plâtre; sur 32 opinions émises, 30 condamnaient l'emploi du plâtre sur les céréales, déclarant qu'il ne produisait aucun effet; depuis, on a constaté, en Allemagne et en Angleterre, cette nullité d'action.

De toutes les légumineuses, le trèfle est la plante sur laquelle le plâtre agit avec le plus d'intensité. Cela est si vrai qu'il existe des localités, en Canada comme ailleurs, où il suffit d'en répandre une certaine quantité sur un trèfle, pour avoir la certitude que ses racines augmenteront considérablement en grosseur, que ses tiges seront plus élevées, que ses feuilles acquerront un très-grand développement et une couleur vert noir, que ses fleurs seront d'un rouge foncé. Le trèfle blanc, la luzerne, ainsi que les vesces et les pois végétent aussi avec vigueur sous l'action de cet engrais minéral.

Le plâtre agit aussi sensiblement sur les choux, le lin, le chanvre, le tabac et les autres plantes dont la graine produit de l'huile, ou qui sont pourvues de larges feuilles.

De la marne.

DES QUALITÉS QUI LA FONT RECONNAÎTRE.

La marne est un mélange intime de terre glaise, de pierre à chaux, de sable et de quelques autres substances minérales.

Voici les caractères distinctifs de cet engrais ; 1o. Il adhère à la langue, à la manière de l'argile lorsqu'elle est sèche ; 2o. Il est onctueux au toucher ; 3o. Il fait une vive effervescence, quand on y jette du fort vinaigre ; 4o. Il se délite à l'air ; 5o. Enfin il forme avec l'eau une bouillie plutôt qu'une pâte.

La couleur de la marne varie à l'infini. Quelquefois elle est verdâtre, ou jaune, ou blanche ; souvent elle est ou brune, ou rouge, ou grisâtre, ou bleuâtre ou noirâtre.

VARIÉTÉS DES MARNES.

Les marnes se présentent sous divers aspects, suivant l'état, la manière d'être de leurs parties constituantes.

Elles se réduisent à trois dénominations principales, les marnes calcaires, les marnes siliceuses et les marnes argileuses.

1o. Marnes calcaires.—On donne le nom de marnes calcaires à celles qui contiennent beaucoup de carbonate de chaux, peu d'argile, et encore moins de sable. Ces marnes qui renferment de 50 à 90 pour cent de calcaire, sont celles qui produisent les plus grands effets ; elles sont ordinairement blanches, jaunâtres ou grises, et se délitent promptement, lorsqu'on les expose à l'air.

2o. Marnes siliceuses.—On appelle marnes siliceuses celles qui comportent beaucoup de sable, peu d'argile et une forte quantité de calcaire. Quand ces marnes sont appliquées sur une terre glaiseuse, elles produisent peu d'effets sur les plantes, il est vrai, mais elles ameublissent considérablement le sol, car elles renferment de 25 à 75 pour cent, de sable.

3o. Marnes argileuses.—On désigne sous le nom de marnes argileuses celles qui contiennent plus d'argile que de calcaire et de sable. Ses parties ont plus d'adhésion entre elles et sont plus onctueuses que dans les autres, et elles renferment de 50 à 70 pour cent d'argile.

MOYEN DE CONSTATER SI UNE SUBSTANCE TERREUSE EST DE LA MARNE.

Quand on soupçonne qu'une substance terreuse est de la marne, il est facile de s'en assurer en se servant d'acide ou de vinaigre très-fort. On jette dans un verre, contenant de l'eau de pluie un peu de terre supposée être de la marne ; lorsque cette substance s'est bien délitée, ce qui a lieu assez promptement, si l'on agite l'eau avec une baguette de bois, on verse dans ce verre quelque gouttes d'acide ou de vinaigre. Si, alors, il se produit une effervescence, on aura la certitude que cette terre est de la marne. Dans le cas contraire, elle ne renferme pas de calcaire.

LES TERRAINS QUI DOIVENT ÊTRE MARNÉS.

La marne est un engrais qui convient à tous les sols qui ne contiennent pas de carbonate de chaux, ou qui n'ont pas été chaulés dernièrement. Lorsqu'on l'applique sur des terres qui contiennent naturellement plus de 9 à 10 pour cent de carbonate de chaux, elle est plus souvent nuisible que favorable. Appliquer de la marne sur un terrain calcaire, c'est mettre de la chaux sur de la chaux.

La marne ne s'emploie que sur les terres glaiseuses ou sablonneuses. Cette substance convient encore aux terrains tourbeux, auxquels elle donne une grande énergie.

Les marnes argileuses, siliceuses, calcaires ne peuvent pas s'appliquer sur tous les terrains indifféremment. La marne argileuse doit être donnée, de préférence, aux terres légères, aux sols sablonneux ; la marne siliceuse convient spécialement aux terres argileuses, à celles qui sont généralement compactes, froides et humides ; la marne calcaire, qui contient le plus de carbonate de chaux, peut être employée sur tous les sols, qui ne sont pas calcaires.

Dans tous les cas, le cultivateur doit faire en sorte, en employant la marne, de ne pas appliquer argile sur argile, ou sable sur sable, car en agissant ainsi, le but du marnage est manqué et on augmente les défauts que la terre possède déjà, et qu'il importait de faire disparaître.

L'époque la plus convenable pour transporter la marne sur les champs est l'automne, lorsque les travaux de la saison sont terminés. On la dépose sur le champ en petit tas. Au printemps suivant, quand cette substance est délitée, on l'étend avec une pelle sur le champ, le plus uniformément possible. Après cette opération, on donne à la terre un ou deux hersages très-forts. Lorsque la marne est de nature pierreuse, ou qu'il reste sur le champ, après que la herse a fonctionné, de gros morceaux de marne, ont fait suivre la herse par le rouleau. Ensuite on laboure, pour enfuir cet engrais. Mais ce labour doit être léger, car elle ne produit jamais les effets qu'elle peut produire, quand on l'enterre profondément.

Voici d'autres conditions essentielles à sa réussite : Il faut, si on l'applique sur des terres humides, que ces terres soient auparavant bien asséchées. Il faut ne l'enfouir que lorsqu'elle est tout-à-fait en poussière, et quand le temps est beau.

(A continuer.)

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Des symptômes de paix et d'ordre, quoique très-éloignés peut-être encore, semblent néanmoins se manifester en Europe. Et par une heureuse coïncidence, de ce côté-ci de l'Atlantique, des symptômes analogues paraissent vouloir de nouveau se produire. Les Etats-Unis, comme cette partie de l'Europe que le piémontisme et la révolution agitent et bouleversent depuis plus de trois ans, semblent tout-à-fait las de cet état de guerre sans issue et des ruines de tout genre qu'il accumule sur la tête des peuples. C'est une vieille vérité, *les extrêmes se touchent*. Parvenus au comble des malheurs publics, les peuples, plus sages au fond que leurs chefs politiques ou militaires, ont providentiellement cet instinct protecteur de conservation qui les avertit toujours à temps, s'ils veulent profiter de cet avis providentiel, que le retour seul aux âges d'ordre et paix dont ils ont joui dans le passé, peut les sauver des excès qui, dans le présent, les opprime et les humilie. Quelle que soit la cause qui amène cette heureuse réaction, elle est certainement providentielle, chez les peuples chrétiens, elle montre

combien Dieu veille constamment sur l'humanité sociale et politique tout comme sur l'individu quand tous veulent voir clair et se sauver. Il est donc à désirer plus que jamais en tout coin de la terre aujourd'hui si agitée par les dissensions civiles, que les jours de la concorde et du bien-être général soient enfin arrivés. Et si les vœux portés vers le ciel sont le plus sûr moyen de ramener ces jours heureux, en Canada, comme ailleurs, ne craignons point, surtout dans les circonstances bronillées et assez aventureuses où nous nous trouvons placés aujourd'hui, d'user largement et fermement de ce moyen.

Quant à l'Europe, les symptômes de paix et de retour à l'ordre semblent venir des puissances mêmes qui ont voulu se faire les arbitres exclusifs de cette partie du monde, la plus imprégnée encore de l'esprit chrétien, sans compter assez avec cette politique divine qui du haut du ciel, a toujours maintenu sur elle ses droits inaliénables. Aujourd'hui, ses chefs politiques commencent à s'apercevoir, on dirait, qu'ils ont fait fausse route, et que tous les efforts de leur sagesse humaine, isolée de la sagesse divine, n'ont abouti qu'à une sorte de chaos social et politique où princes et nations s'engloutiraient à la fois si l'esprit de Dieu n'était toujours là, planant sur cet abîme, pour tout coordonner et vivifier de nouveau.

On prête d'heureuses paroles à Napoléon III dans ce retour espéré de la paix européenne. Il aurait reconnu, dans une conversation avec Mgr. l'Evêque de Blois, que le temps était arrivé de pacifier l'Italie en rendant pleine justice enfin à *des droits sacrés indignement sacrifiés*. Ces paroles de l'Empereur ont paru faire comprendre aux vrais catholiques et à tous les hommes justes que la foi des traités de Zurich et de Solferino va enfin être respectée et réalisée. D'un autre côté, l'Empereur de Russie va renouer, dit-on, avec le Saint-Siège le cours ordinaire de ses liaisons diplomatiques en accréditant de nouveau un ambassadeur auprès du Saint-Père.

Et d'où viendrait ce coup de providence de la part de ces deux grands arbitres de la paix de l'Europe? Ont-ils vu clair vraiment, ou la crainte de la révolution et du piémontisme a-t-elle agi enfin assez sérieusement sur l'esprit de ces deux têtes impériales pour les engager à mettre fin aux maux du présent et aux menaçantes incertitudes de l'avenir? Ce dernier motif est très possible. L'état de la Pologne est toujours un échec fort inquiétant pour la Russie. Bien que la violence et les cruautés qu'elle exerce contre cet infortuné peuple, semblent redoubler de jour en jour, la Pologne tient bon, et ne laisse à ses persécuteurs guères d'espoir de dompter son courage et d'anéantir ses forces. La Russie pense donc peut-être qu'elle a assez de la Pologne sur les bras sans s'engager avec la révolution et le piémontisme. De là son heureuse volte face faite aujourd'hui à ses deux fléaux. D'autre part, voilà qu'on découvre, un peu tard, il semble, que l'Angleterre, qui ne vit bien tranquille chez elle que lorsque le feu de la discorde est aux quatre coins de l'Europe, tend plus que jamais à former ces coalitions

de Souverains, les uns contre les autres, qui finissent toujours par un embrassement général et par des ruines morales et matérielles au lieu du maintien de la paix et de l'ordre qu'on prétend se promettre. Il y a déjà eu de ces prétendues Saintes alliances qui ont paru, quelques temps, raffermir et rassurer l'Europe. Elles ont abouti à établir précisément ce qu'elles avaient en vue de repousser et même d'anéantir, savoir, le triste règne de la révolution, incarné aujourd'hui dans les auteurs couronnés du *droit nouveau*. On ne veut plus de la révolution; et n'en changeant que le nom, on la ramène toute vivante et toute légitimée en apparence par ce prétendu *droit nouveau*, qui n'est lui-même qu'un nom et une illusion plus funeste par son louché de légitimité que n'a été la révolution avec ses criantes injustices et ses allures furibondes. L'ordre règnera en Europe et partout quand ce louché séducteur aura fait place aux vrais principes chrétiens touchant l'ordre social et politique. Les puissances du jour qui laissent espérer dans le moment, quelque retour à l'ordre et à la paix se doutent-elles enfin que ce retour n'est possible qu'à cette condition, et nullement par de nouvelles coalitions et des saintes alliances à l'instar de celle que Napoléon III a condamné lui-même, à la face de l'Europe, comme lettre morte. Nous l'ignorons; et, bien à contre cœur, nous l'espérons peu. Là dessus, nous sommes toujours dans la situation de cet évêque français, homme d'esprit et prélat recommandable à tous égards, qui disait, à une certaine époque, touchant le rôle politique de Napoléon III, ces paroles fort spirituelles et fort vraies :

“ Au commencement de la carrière de l'Empereur, disait le prélat, je faisais des *actes de foi*; la carrière commencée s'annonçant bien, je faisais des *actes d'espérance*; la même carrière poursuivant ses œuvres et ses dire toujours dans le sens du bien, je faisais des *actes d'amour ou de charité*: aujourd'hui, hélas! je suis forcé à ne pouvoir plus faire que des *actes de contrition*.” Que de bons esprits et d'hommes à vrais principes en sont réduits depuis longtemps aux mêmes pensées touchant la conduite politique de l'Empereur des Français relativement aux annexions piémontaises dans les Etats de l'Eglise et dans ceux des princes légitimes odieusement dépossédés.

L'intérieur de la France a toujours ses petites difficultés ordinaires ou extraordinaires comme partout ailleurs. Cet état de choses est loin d'inspirer de longues espérances dans le régime actuel, quelque habile et puissant qu'il soit sous certains rapports. Qu'en serait-il si à ces difficultés venaient se joindre les troubles du dehors et les hasards si funestes d'une coalition. Ce serait donc une idée heureusement venue à temps que celle qu'on attribue à Napoléon de pacifier l'Europe en rétablissant *les droits indignement sacrifiés*. Lui qui s'est dit le prince de la paix, lui qui, chez lui, a tant besoin de la paix, quelle belle occasion de se faire pardonner beaucoup et de se couvrir d'une gloire qui semble le chercher depuis longtemps et qu'il n'a que trop lui.

En Belgique, le roi Léopold a renvoyé ses Chambres

législatives, plus ou moins turbulentes, plus ou moins nuisibles comme ailleurs, par le temps qui court. L'excès du mal, là aussi, si Dieu a pitié de la vie des peuples, amènera bientôt un meilleur état de choses. Les vrais catholiques travaillent en ce sens, non en conspirant ou en se faisant à eux-mêmes une guerre acharnée; mais en restant avant tout unis, entre eux, afin d'être plus forts contre l'ennemi étranger. Il en est à peu près ainsi de l'Espagne, où une révolution nouvelle semble menacer de jour en jour. Une insurrection assez grave a éclaté récemment à Madrid. La petite guerre que la France a été obligée de faire contre les indigènes de sa colonie d'Alger, est à peu près terminée. Au Mexique, où tout s'apprête à rentrer dans l'ordre, les troupes françaises sont à la veille d'y être sans utilité. Elles reviendraient toutes fort à propos dans leurs foyers si une coalition européenne, comme on l'a fait entendre, menaçait de nouveau la France.

La santé du Saint Père est tout-à-fait rétablie. Il est en ce moment hors de Rome, comme tous les gens d'affaires, à cause des chaleurs excessives de la saison. Rome est tranquille. Les bruits menaçants du dehors contre sa propre sécurité semblent lui être plus étrangers qu'aux étrangers eux-mêmes. Dieu, le Pontife et la France veillent toujours sur elle: qu'aurait-elle à craindre avec de tels défenseurs? Le jour de la St. Pierre, Pie IX a renouvelé, en pleine basilique, comme c'est l'usage depuis longtemps, les excommunications anciennes et nouvelles portées contre les spoliateurs des domaines du Saint Siège, et en général contre tous les détenteurs injustes des biens d'église. Dans une autre occasion, il a flétri l'Autriche devant l'Infant du Portugal, pour avoir donné la main plus ou moins au régime persécuteur du Tzar envers la malheureuse Pologne. Les prêtres de cette héroïque nation étaient là devant le Pontife, mutilés et souffrant pour la foi. Il ne put tenir à ce spectacle, et encore une fois son cœur indigné parla de surabondance et stygmatisa l'iniquité à bout portant.

La politique et la diplomatie anglaises ont un Dieu pour elle. Tout le monde s'en plaint, tous les Etats se disent joués par elle, tous les prophètes lui chantent malheur; cependant elle vit, elle triomphe. Son vieux lord Palmerston, son incarnation du jour, participe de sa vitalité et de son existence toujours florissante. Que Dieu tourne à bien pour elle tous ces problèmes. Elle peut faire tant de bien, elle aussi, si elle met la main au retour des idées saines et au rétablissement de l'ordre en Europe!

Nos voisins, les américains du Nord, disposent assez bien leurs terribles affaires qu'étrangers et nationaux se dégoutent, c'est le mot, d'un tel état de choses. Il pourrait se faire qu'avant les élections présidentielles qui approchent, une explosion générale d'indignation fit éclat contre Lincoln, l'auteur de tous les maux qui pesent si fatalement sur l'Union depuis plus de trois ans. Quant à nous Canadiens; ce régime peut-être sans précédents, a le bon effet de nous ramener bon nombre de nos jeunes gens, inconsidérément engagés

dans cette guerre meurtrière et sans but. On dit que de nouvelles tentatives de paix se préparent dans le corps même de la nation. Il paraît clair à tout qu'une guerre qui en est toujours au même point serait éternelle si le bon sens révolté, et la vue des ruines de tout genre qu'elle a faites déjà, n'ouvraient les yeux enfin aux plus entêtés comme aux gens sages. Espérons donc que ce chapitre lamentable des misères contemporaines va cesser aussi comme en Europe.

Dans nos foyers canadiens, la paix règne encore en action, sinon en paroles et en écrits. Quoiqu'on en dise, en certains lieux, la confusion des idées, et des appréhensions toujours légitimes, continuent de se manifester relativement à nos affaires publiques. C'est dans le dépouillement de tous les organes de la publicité, fait avec impartialité et non dans une ou deux feuilles de prédilection, qu'on trouvera la vérité à cet égard. La vérité, une fois connue ainsi, amènera bien mieux une solution équitable, que l'esprit de parti avec toutes ses illusions, ses exagérations, ses colères et ses préventions. Les tendances dont nous parlions dans la dernière *Quinzaine* au sujet du clergé qu'on veut indument immiscer dans les projets du jour, ont originé à Québec, dit le *Freeman* de Toronto. Ce journal revient noblement sur ce qu'il avait annoncé un peu trop tôt à ce sujet. Le *True Witness* l'en félicite avec raison. En effet, c'est chose si rare aujourd'hui que la bonne foi en politique!

Depuis le retour des pluies, les moissons donnent en général de légittimes espérances. Les foins seront toujours bien médiocres, la paille aussi, mais les grains promettent réellement.

CORRESPONDANCES.

Horticulture.

M. le Rédacteur,

Je viens solliciter un tout petit espace, dans les colonnes de votre *Gazette*, pour faire part à vos lecteurs de l'impression que j'ai éprouvée en visitant, vers le 20 juillet dernier, le jardin d'un de nos habiles horticulteurs bien connu. Quoique je n'en aie point examiné la richesse dans l'intention d'en faire rapport, puisque je ne me suis arrêté là qu'un moment, je pense cependant bien faire en le signalant. D'abord les bonnes nouvelles, en horticulture comme en agriculture, doivent toujours vous être agréable, et en second lieu, vu la sécheresse qui fait la désolation de nos cultivateurs depuis deux longs mois, il me semble que vous devez être fort aise de pouvoir mentionner les succès de celui qui, par ses soins assidus et sa surveillance continuelle, a su lutter si avantageusement contre les chaleurs d'un ciel tropical. En agissant de la sorte c'est rendre justice au vrai mérite, et engager les autres à s'efforcer d'imiter d'aussi bons exemples. Cela prouve une fois de plus que la science, l'expérience, l'observation, la prudence sont pour quelque chose en agriculture comme en tout le reste. Je ne regrette qu'une chose en ce moment, M. le Rédacteur, c'est que vous n'ayez point vu vous-même pour faire à vos lecteurs un compte-rendu plus scientifique. Ce ne fut pas sans une agréable surprise mêlée d'étonnement qu'après avoir remarqué une désolante stérilité dans les

différentes paroisses: qui longent la rive Sud du fleuve, j'aperçus, en face de l'élégant presbytère de Ste. Flavie, un vaste et superbe-jardin couvert d'une abondante et luxuriante végétation. Les plantes qui en font l'ornement sont pleines de vie, et le sol qui les porte leur donne une abondante nourriture. J'ai vu là, avec admiration, des navets mesurant déjà environ 24 pouces de circonférence, et en assez grand nombre. Pas de doute que d'ici à la mi-Septembre, ils doubleront presque de grosseur. A cela ajoutez une grande quantité d'oignons de différentes espèces, aussi fort remarquables pour leur volume. L'oignon à patates a surtout attiré mon attention, j'y ai vu des pieds comptant jusqu'à 14 et 15 bulbes. Enfin il y avait là de beaux choux en grand progrès.

Comme je l'ai dit, toutes ces différentes plantes reçoivent des soins tout particuliers. La culture se fait là avec intelligence: mais il faut dire aussi que le sol a ce qu'il faut pour favoriser puissamment la croissance, c'est un beau sable auquel se trouve mêlée une assez grande quantité de phosphate de chaux, provenant des débris de coquilles. Or ce phosphate est excellent pour le navet, comme on sait; c'est un des plus vigoureux stimulants.

Cependant une chose m'a fait peine, c'est l'absence d'arbres fruitiers. Il paraît que le climat ne permet pas d'en avoir. M. le Curé les a remplacés par des arbres d'agrément. Dans peu d'années ils protégeront les plantes contre les ardeurs trop vives du soleil, et conserveront en ce lieu une douce fraîcheur.

On remarque dans ce jardin un ordre et une propreté qui charment la vue. Les allées sont assez spacieuses et distribuées de manière à faciliter la culture. C'est un bel exemple qui devra tôt ou tard exercer, dans cette localité, une heureuse influence. C'est de plus un embellissement qu'orne votre demeure et apporte à votre labeur un ample dédommagement.

Je termine ici, M. le Rédacteur, en vous priant de vouloir bien me pardonner tout ce que ce compte-rendu peut avoir de defectueux et d'incomplet.

Comté de Kamouraska, 9 août 1864.

II.

Le nom de M. le curé de St. Jean Port-Joli vient à propos à la suite de celui de M. le curé de Ste. Flavie, car lui aussi possède un champ de navets tout-à-fait remarquable par son étendue et la grosseur des sujets.

Ce Monsieur mérite d'autant plus un mot d'éloge, qu'il fait de l'agriculture améliorée, non pas tant pour les profits qu'il en retire, que pour donner à ses paroissiens un exemple que tous peuvent imiter.—*Note Edit.*

Enseignement agricole.

M. le Rédacteur,

Me serait-il permis de dire mon petit mot au sujet de l'enseignement agricole, ce n'est pas pour établir la nécessité de cet enseignement; les longs plaidoyers de la *Revue Agricole* et surtout ce qu'en a dit la *Gazette des Campagnes* rendent la chose tout-à-fait inutile; seulement j'oserai signaler ce que je crois être la cause de l'indifférence avec laquelle on a reçu le bienveillant encouragement de la Chambre d'agriculture.

1o. Promulgation insuffisante. Il paraît peu vraisemblable qu'il y a eu défaut de promulgation, lorsque l'on sait que la *Revue Agricole* et la *Gazette des Campagnes* ont traité ce sujet à plusieurs reprises.

La *Gazette* a bien sans doute quelques deux mille abonnés, et la *Revue* est bien distribuée par vingt exemplaires aux Pré-

sidents des sociétés d'agriculture, mais qui ignorent que souvent ces vingt exemplaires ne sont pas distribués, et que la *Gazette* n'est pas encore reçue dans toutes les paroisses surtout des districts les plus éloignés.

Il me semble que la Chambre pourrait adresser chaque année une circulaire aux Présidents, Vices-Présidents, Secrétaires et Directeurs des Sociétés d'agriculture ainsi qu'à MM. les Curés et Maires, etc, les invitant d'encourager les jeunes gens instruits et bien disposés de leur connaissance à étudier l'agriculture.

2o. Le mode d'élection de l'Elève boursier.

Voici ce nous lisons dans l'organe officiel de la Chambre d'agriculture. "Que le choix du sujet, qui devra avoir le bénéfice de cette demi-bourse sera fait par le Président de société d'agriculture dans chacun des districts judiciaires." Ce mode de choisir me paraît souffrir difficulté. La faveur peut y avoir une trop grande part, des adversaires peuvent être privés de ce bienfait, s'ils osent même se présenter; de là la bourse souvent sera accordée à un jeune homme peu qualifié.

En France, nul ne peut être admis qu'après avoir subi un examen préparatoire d'admissibilité au chef-lieu de son département et des épreuves générales et définitives d'admission au siège de l'école.

La Chambre pourrait nommer un jury pour l'examen local fait au chef-lieu du district. Par cet examen les incapables seraient éliminés.

En se présentant à cet examen les candidats devraient être muni

1o. D'un acte de naissance;

2o. D'un certificat du Curé ou du Maire de sa paroisse constatant qu'il est de bonne vie et mœurs;

3o. D'une obligation souscrite par les parents du candidat pour garantir l'emploi de la bourse, et le surplus des frais pour compléter l'année.

Les épreuves générales et définitives auraient lieu au siège même de l'Ecole devant un jury. Lorsque ces épreuves seraient terminées l'admission serait prononcée suivant le classement par ordre du mérite des aspirants pour chacun des districts, et à défaut d'élèves en quelques districts, de tous les candidats heureux des districts où il y a plus d'un aspirant.

Je finis, Mr. le Rédacteur, en exprimant à l'honorable Chambre d'agriculture la plus vive gratitude. S'il est à propos d'améliorer le bétail et la terre, qui oserait mettre en doute que le premier pas à faire, en agriculture, est d'améliorer l'homme lui-même. "La terre ne vaut que par l'homme" a dit une bouche bien inspirée et bien éloquente. Dans peu, il faut l'espérer, la Chambre n'aura pas à chercher des Etudiants, mais elle sera dans la pénible nécessité de ne pouvoir accorder toutes les demandes.

14 août 1864.

M.

Le 12 Juillet 1864, la Chambre d'agriculture, B. C., a fait choix des sujets suivants:

Edouard Blainville, Rimouski; Clovis Roy L'Osier, Kamouraska; Louis Auclair, St. Hyacinthe; Michel Gauvin, Québec; Pamphile Tremblay, Chicoutimi; Augustin Fortin, Montmagny.

La liste des Elèves-boursiers ne sera probablement remplie que le 24 Août présent.

Petite excursion agronomique.

C'est toujours pour nous une douce obligation de mettre nos lecteurs au courant des progrès qui s'opèrent en agriculture, et

en horticulture, car les faits sont toujours plus éloquentes qu'une simple théorie, et persuadent souvent les plus incrédules.

Il y a près d'un mois, pendant que la sécheresse faisait sentir ses effets désastreux sur la végétation, en compagnie d'un ami, nous fîmes la visite de quelques jardins de la paroisse de St. Roch. Le premier qu'il nous fut donné de voir fut celui de M. le curé de cette paroisse. Là, nous avons admiré une grande variété de fleurs, et de premier choix, qui toutes se distinguent par une vigoureuse végétation. A côté d'arbustes fruitiers, chargés d'une abondante moisson, d'une vigne sauvage tout-à-fait remarquable, et qui couvre de son frais ombrage de beaux *herceaux*, nous avons admiré un carré de melons qui comptent des fruits nombreux et d'une grosseur qui ne laissent rien à désirer. Ces différents objets, et une foule d'autres tout aussi remarquables, que le défaut d'espace nous force de passer sous silence, nous convainquirent que ce jardin ne pouvait être mieux placé, que sous l'habile direction de Mlle Tétu, sœur de M. le curé.

De ce parterre enchanteur, nous nous rendîmes chez Mr. le Notaire Morin qui demeure à quelques pas de là. Quoique ce Monsieur possède un jardin étendu, bien cultivé, il se distingue surtout par la culture des arbres fruitiers, tels que pommiers, pruniers, poiriers, etc. Une étendue de terrain de six arpents et plus est couverte d'arbres vigoureux, et pour la plupart chargés de fruits. En voyant ces arbres greffés, taillés avec tant de soins, on découvre qu'un praticien habile et éclairé a opéré ces travaux. M. Morin cultive aussi les navets avec succès. Son exemple peut être suivi par beaucoup de cultivateurs, et tous peuvent faire en petit ce qu'il fait en grand.

Passons maintenant chez M. le Seigneur, Am. Dionne. C'est bien là que l'utile se trouve réuni à l'agréable. Là tout se rencontre, jardin, parterre, verger, forêt artificielle, vivier, volière, ruisseaux, rivière, enfin tout ce qui peut satisfaire les goûts les plus exigeants. Quant au parterre, on s'aperçoit à première vue qu'un goût exquis a présidé à la distribution du terrain, au choix des fleurs et des arbustes. En effet, Madame Dionne ne rougit pas de guider ces travaux. Dans un espace de dix arpents, en superficie, nous rencontrons les bois variés de nos forêts, uniz aux cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers, etc. C'est enfin un véritable jardin de *délices*.

Ce serait vouloir engager les cultivateurs à faire fausse route que de les inviter à imiter le Seigneur Dionne dans les immenses travaux qu'il a fait exécuter, pour arriver à se procurer tant de jouissance; mais ceux que la Providence a comblé de richesse, ne sauraient mieux chercher la jouissance, embellir leur existence qu'en consacrant, et leurs loisirs, et une faible partie de leurs richesses à réunir tant d'agréments autour de leur demeure. Qu'un jour passé au milieu de ces fleurs, de ce bois, auprès de ce ruisseau limpide, de ce lac artificiel, enfin de tant d'objets, qui élèvent comme malgré lui le cœur vers son créateur, procure à l'homme de bien doux plaisirs, de pures jouissances! Qu'alors, le monde avec ses joies bruyantes, ses plaisirs séduisants et trompeurs, paraît peu digne d'envie!

Après avoir autant vu, autant admiré, nous primes la route de Ste. Anne où l'horticulture compte aussi de véritables amis.

Parmi ceux-ci, M. le Notaire DeGuise vient en première ligne. Il possède un verger, qui quoique jeune encore, lui procure d'excellents fruits, et en abondance. Aux pommiers, pruniers, groseillers, il a joint le coudrier, l'amandier, etc. Dans quelques années, une haie vive mettra ces arbres fruitiers à l'abri des déprédations des maraudeurs. Voilà encore un modèle que tous les cultivateurs peuvent et doivent imiter.

En terminant, nous ne devons pas omettre de dire un mot d'un jeune cultivateur, qui a déjà fait de grands sacrifices pour marcher sur les traces des plus avancés en arboriculture. Cet intelligent citoyen, Mr. Joseph Sirois, a consacré, le printemps dernier, 50 piastres à l'achat d'arbres fruitiers.

De si beaux exemples, n'en doutons pas, produiront leurs fruits, et dans quelques années, tous les cultivateurs auront leur verger, leur jardin potager, leur parterre.

Merci à ceux qui prennent l'initiative en cette matière, qui tout en travaillant pour eux, travaillent aussi pour l'encouragement de leurs concitoyens.

Thé Canadien.

Nous apprenons avec plaisir que grand nombre de familles, dans nos environs, ont fait d'amples provisions de thé canadien et même que quelques-unes en ont recueilli pour le commerce. Nous applaudissons de tout cœur à cet esprit d'entreprise et nous espérons que bientôt toutes les familles canadiennes n'useront que du thé qu'elles auront cueilli et préparé de leurs mains.

Quant à la préparation qu'exige le thé, on se rappelle que nous avons fait appel aux connaissances de nos lecteurs, mais on n'a pas encore répondu à notre demande, et aujourd'hui nous ne pouvons recommander que la méthode suivie en Chine. Nous la reproduisons telle qu'elle se trouve dans la correspondance de M. le Notaire Gauvreau, de l'Isle Verte :

« Ce qui constitue le thé de commerce, ce sont les jeunes feuilles de l'arbre à thé, cueillies et desséchées; on les prépare avec la plus grande précaution. Dès que les feuilles ont été récoltées et triées, des ouvriers les plongent dans l'eau bouillante, les laissent une demie minute, les retirent ensuite, les font égoutter et les jettent sur des plaques de fer chauffées. On les étend ensuite sur des nattes et on les roule avec la paume de la main jusqu'à parfait refroidissement. Elles se présentent alors en petits rouleaux ridés, de couleur verdâtre, brune ou grisâtre, d'une odeur aromatique et d'une saveur agréable. Les Chinois les aromatisent par le mélange de fleurs odoriférantes, etc. »

RECETTE.

Remède contre la goutte.

Le remède suivant, que nous donnons contre la goutte, a été découvert par un singulier hazard. Un docteur éprouvait des atteintes de la goutte, et souffrait affreusement; un jour, la maladie vint se fixer sur ses mains et surtout sur le doigt du milieu, alors la pensée lui vint de fumer ce doigt, en dirigeant toute la fumée de sa pipe sur l'articulation où la douleur était la plus aiguë. Son mal commença à diminuer et bientôt fut entièrement disparu. Depuis lors il ne s'en est plus fait sentir. Notre docteur en prit occasion de recommander son remède à d'autres gouteux, et il fait mention de trois individus qui ont été guéris, en suivant son conseil. Le meilleur tabac pour cette fumigation est la feuille desséchée simplement et sans mélange.

LA FORTUNE.

JEAN D'ARMAGNAC.

(Suite.)

A la même époque arriva une autre lettre bien différente de celle de Gaston, mais qu'Anne jugea fort importante par les conséquences qu'elle pouvait avoir.

C'était une invitation de bal que lui adressait la famille de Trencavel ; il y était fait mention de Jean et de Marie, et Anne résolut de les conduire tous deux à cette fête.

Se souvenant du mot de Roger d'Armagnac :

Faites de votre fille une femme noble, les Trencavel ont trois garçons, tâchez d'obtenir l'aîné pour Marie.

Elle résolut de montrer Marie à cette famille dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté, de sa modestie et de sa candeur.

Quand les deux enfants apprirent cette nouvelle, ce fut pour eux une véritable joie, qu'ils n'osèrent communiquer à leur mère, mais qui éclata dans leurs regards ; ce fut une joie véritablement sans mélange. Jean pensa que, pour la première fois de sa vie, il allait se trouver en présence des jeunes filles qu'il n'avait jamais vues que de sa fenêtre et de tous les jeunes gens qu'il désirait tant connaître. Il imagina je ne sais combien de discours auxquels il prépara d'avance des réponses. Il ne douta pas un seul instant qu'il ne fût question de toutes les gloires de la province. Dans cette famille descendante de la belle Adélaïde de Trencavel, n'avait-on pas dû perpétuer le souvenir de cette cour d'amour, où les poètes et les troubadours avaient composé ces chants merveilleux qu'il répétait jour et nuit ?

Pendant tous les jours que précédèrent cette soirée, il disait à sa sœur :

— Très-douce et très-noble dame de mes pensées.

Ce qui n'étonnait pas beaucoup Marie, habituée qu'elle était au vieux langage du temps passé, que son frère connaissait si bien et parlait avec elle, en cachette de leur mère.

Que de ballades furent chantées et que de fois Jean entra dans la chambre de sa sœur, en véritable troubadour. Il lui semblait voir flotter sur sa toque de velours une belle plume blanche, et sa veste taillée dans les vieux habits de son père lui fit bien souvent l'effet d'un manteau de satin ! Sa démarche était grave, digne et légère. Quand on le rencontrait dans la rue, quelque chose vous forçait de vous retourner ; on le regardait avec étonnement, je ne sais quoi de ridicule ou de touchant vous faisait sourire. La candeur de son âme se devinait à la noblesse de sa démarche et on ne pouvait s'empêcher de dire en le voyant :
Cher enfant !

Marie marchait à son bras comme ces belles châtelaines dont un page portait la robe de satin traînante et le lourd missel à fermoir d'or ; elle marchait les yeux baissés et souriante.

Il semblait à ces deux enfants que, derrière le visage impassible d'Anne d'Armagnac, leur mère, que, derrière la robe noire de la veuve de Roger, se cachait le pays enchanté de leurs rêves et que ce pays allait enfin leur être connu.

Un bal chez les Trencavel !

Anne ouvrait les armoires fermées depuis la mort de Roger, et en tira le velours, le cachemire et les dentelles. Mais, réfléchissant que toutes ces choses pourraient être données à Marie à l'époque de son mariage, elle les renferma de nouveau, et borna sa parure à une robe de satin. Quelque chose la charmait dans les plis *droits* de ce velours *plissé* ; ces dentelles jaunies lui faisait plaisir à voir *pliées* dans leur carton. Elle frissonna en

pensant qu'un accident imprévu pouvait gâter tout cela, froisser le velours, déchirer les malines. L'idée de diminuer la valeur de ces objets, en les portant une fois de plus, lui fut insupportable. Elle y renonça donc.

Quant à Marie, il fut décidé qu'elle aurait une robe de soie blanche, reconverte de tulle léger, et qu'elle serait coiffée d'un diadème de roses blanches. Elle aurait à son cou une petite croix de corail rose que sa mère avait parmi ses bijoux. Des gants blancs et des souliers de satin blancs devaient compléter cette parure.

Jean fut dans l'enthousiasme.

Il ne pouvait pas imaginer une parure plus admirable. Il s'informa si la robe serait à queue et regretta vivement que cela ne fût pas possible.

Pendant, quand le moment fut venu de faire emplette des choses nécessaires à la toilette de Marie, Anne s'en acquitta seule, et, après avoir regardé toutes les soies, toutes les fleurs, et en avoir *supputé* le prix, elle se décida enfin pour une robe de percale, pensa que Marie, simplement coiffée de ses cheveux, serait tout aussi bien, acheta des souliers de prunelle noire, plus en harmonie avec la percale que le satin blanc, renonça à mettre à sa fille la croix de corail, et se borna à un simple ruban de velours noir noué sur la nuque. Les gants blancs furent remplacés par des mitaines de filets.

Marie était consternée.

Jean trouva tout admirable, assura à Marie que les belles châtelaines d'autrefois ne portaient pas autre chose, et la consola si bien, que le jour du bal venu, Marie revêtit ce costume avec une joie mêlée cependant d'une certaine inquiétude.

Quant à Jean, son habit noir trop court, son pantalon bleu trop large, le gilet blanc un peu jaune tiré de la garde-robe de son père, et sa cravate de soie bleue lui parurent parfaitement convenables. Il n'en marcha pas moins sous ce costume avec la légèreté, la grâce et la dignité d'un chevalier du moyen âge. Des yeux pleins de feu brillaient sur son visage plein de candeur et de noblesse.

Anne possédait cette faculté singulière de jouir *réellement* des plaisirs qu'elle aurait *pu* se donner. Elle jouissait *réellement* de la toilette élégante qu'elle aurait *pu* donner à Marie. Elle jouissait *réellement* de la richesse du velours et des dentelles dont elle aurait pu se parer, et qui étaient restées pliées dans leur carton, et en même temps elle souffrait *réellement* des dangers que ces richesses auraient *pu* courir en voyant le jour.

Elle eut donc un plaisir véritable, mais par une illusion toute contraire à celle de Jean et de Marie.

Jean et Marie paraient la réalité mesquine et ridicule de leur situation par la richesse de leur imagination et de leur cœur, par l'élevation de leur esprit et de leurs pensées, et les richesses dont Anne n'auraient été pour eux que le cadre dans lequel ils auraient été heureux de montrer leur joie.

Le rayonnement dans leur âme se projetait au dehors et dorait tout jusqu'à leur visage d'une teinte éclatante et généreuse. S'ils avaient eu des richesses, ils les auraient prodigués à pleines mains. Ils ne possédaient que la joie : ils l'offraient sans réserve.

Anne, au contraire, sans joie et sans amour, se concentrait en elle-même, jouissait silencieusement de ses richesses, dans la contemplation vaine des jouissances qu'elles auraient *pu* lui procurer, et qu'elle se refusait, variant sans cesse l'emploi qu'elle en *pourrait* faire et restant seule dépositaire de son secret, seule en présence de l'idole qui était pour elle dispensatrice des biens de ce monde, idole puissante, idole inerte dont elle était l'âme et le temple, le temple toujours fermé.

En entrant dans le bal, Marie baissa les yeux éblouies par

l'éclat des lumières et des toilettes.

Jean, au contraire, d'un regard clair et net qui embrassa l'ensemble et les détails de la fête.

C'était véritablement ainsi qu'il se figurait le monde : lumière, parfum, parure, réunion, joie.

A leur entrée dans le salon il y eut un murmure.

Les deux enfants étaient admirables et ridicules.

Mais il résulta de l'examen de leur toilette qu'en effet Roger d'Armagnac s'était ruiné.

Aux premiers accords de la musique, Jean dit à sa mère :

— Avec qui dois-je danser ?

— Le choix t'est permis, lui répondit Anne.

A ce mot Jean resta suffoqué d'émotion.

Ses yeux parcoururent le cercle brillant des danseuses.

Il arrêta enfin son choix sur une femme d'un certain âge, vêtue de velours, et qui avait la tête surchargée de plumes et de fleurs. Ce costume lui parut admirable. Ce fut avec une gravité extrême qu'il s'avança de son côté, et ce fut avec beaucoup d'emphase qu'il lui demanda une contredanse.

Sa tournure et son langage firent sourire et chuchotter.

La femme à laquelle il s'adressait, coquette de quarantième année, refusa de danser avec un collégien, et Jean, repoussé, se réfugia derrière sa mère, en pensant que peut-être cette femme avait trouvé ses façons vulgaires. Il maudit sa timidité, et résolut de mieux agir à la contredanse suivante. Il s'avança donc vers la plus jeune fille qui, n'étant pas engagée, accepta, malgré le ridicule des attitudes et du langage de Jean.

Mais Anne, qui ne connaissait pas son fils, le vit là pour la première fois. Elle l'entendit parler des beaux temps de la chevalerie et des troubadours.

Elle fut dans un inexplicable étonnement. Elle vit les sourires que provoquaient tant de jeunesse et d'ardeur. Elle recueillit les moqueries dont son fils fut accablé. Elle vit, sans pouvoir l'empêcher, qu'on l'appelait, qu'on le faisait parler, et qu'il se donnait en spectacle à cette assemblée avec une candeur sans égale.

Seul, un vieux conseiller, ancien ami de Roger d'Armagnac, s'approcha d'Anne et lui dit :

— Ces femmes stupides se moquent de Jean ; Jean est un enfant admirable, et je vous prédis qu'il sera un homme d'un grand esprit et d'un grand cœur.

Une jeune fille, Thérèse de Trencavel, placée près d'Anne en attendant parler ainsi le vieux conseiller, s'écria :

— Ah ! Monsieur c'est bien vrai !

Puis, confuse de n'avoir pu retenir cette parole, elle s'esquiva.

Quant à Anne, elle ne sut pas si le vieux conseiller avait parlé sérieusement, ou s'il s'était moqué plus ouvertement que les autres. Elle finit par s'arrêter à cette dernière hypothèse, rappela Jean en même temps que Marie, et se retira.

Jean eut à subir les remontrances sévères qu'Anne lui fit durant le retour. Après lui avoir suffisamment reproché l'inconvenance de ses manières et l'extravagance de son langage, elle termina en lui annonçant pour les jours suivants l'arrivée de son oncle, du frère de son père, de Gaston d'Armagnac.

— Où avez-vous pris, lui dit-elle, les façons que je vous ai vu déployer ce soir ? De quelle cour d'amour avez-vous entretenu vos danseuses, qui ne savaient comment cacher le rire qui les étouffait. Vivons-nous, je vous prie, au temps de la chevalerie française ? Apprenez que nous vivons à une époque où une seule chose importante : c'est de se faire une position. Avec cela, ayez de la probité, et ne cherchez pas autre chose. De quelles extravagances vous êtes-vous rempli la tête, et cela à mon insu, dites-moi ? Où avez-vous puisé les admirables discours qui ont fait ce soir la joie de vos auditeurs ? Songez, ajouta Anne, avec un regard froid qui tomba d'aplomb sur les yeux de

son fils, que vous devez être magistrat. Ceci m'a été recommandé par votre père. Songez aussi que vous êtes sans fortune. Votre père n'avait rien ; ce que nous possédions venait de mon chef, et rien ne peut vous en revenir qu'à ma mort.

Ici Anne s'arrêta, et ce dernier mot dans sa bouche produisit sur Jean un effet terrible ; il lui sembla qu'elle était morte déjà. Il y chercha une âme qu'il ne trouva pas et se crut en présence d'un spectre.

L'arrivée de son oncle Gaston lui parut redoutable. Ce vieillard aveugle, qu'il se représentait aussi froid que sa mère et aussi inflexible que son père, acheva de le terrifier.

Marie, témoin de cette scène où son frère ne parla pas, où il renferma en lui-même ses impressions et ses réflexions, resta intimidée et tremblante devant sa mère, assis devant-elle avec raideur dans sa robe de satin fanée boutonnée sous le menton.

Anne en présence des mouvements vifs et légers de ses enfants, éprouvait une impression singulière, il lui semblait, en les voyant ainsi, qu'il se faisait une dépense inutile de quelque chose.

Anne, de même qu'elle avait peu à peu supprimé l'élégance de la toilette de Marie, de même qu'elle avait supprimé le diadème de roses blanches, aurait supprimé volontiers tous ces mouvements d'ardeur qui échappaient à leur jeunesse. L'amour maternel avait pris chez elle une forme particulière ; exclusivement occupée de la santé de ses enfants, elle leur enseignait une probité rigoureuse et exigeait une exactitude ponctuelle dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; mais ses soins et ses attentions tournaient autour de l'âme sans l'atteindre jamais.

Quant à elle, son âme paraissait sans cesse plongée en un lieu mystérieux où on la sentait ardente à quelque proie cachée, où on la sentait en contemplation de quelque idole muette ; et quand l'examen se prolongeait, quand on essayait de pénétrer plus avant, on sentait l'impression, le goût de la mort ; on n'en sentait pas la majesté, on en sentait le froid. Son visage impassible, qui semblait mort, portait cependant l'empreinte d'un combat intérieur violent dans lequel on la sentait vaincue et heureuse.

Quelle passion cachée dévorait donc aussi cette femme, si froide, si méthodique, si compassée, si rigide et en apparence si irréprochable.

Cette passion, quelle qu'elle fût, ne paraissait agir qu'intérieurement sur cette âme. Les désordres que toute passion produit n'éclataient pas au dehors, les esprits vulgaires auraient vu dans la régularité de sa vie une garantie.

On disait d'elle :

— C'est un esprit sage et droit.

Les mêmes gens qui la disaient sage, ajoutaient :

— Quelle singulière chose qu'une femme aussi froide, aussi mesurée, aussi maîtresse d'elle-même, ait un fils aussi peu semblable à elle ? Ce jeune homme est fou, exagéré, sans réflexion et sans mesure. C'est un cerveau brûlé, une tête folle, un enfant que les passions entraîneront de bonne heure. Il est inconstant, léger, il court comme un fou au devant de vous, et, au moindre mot qui ne lui convient pas, il vous quitte et ne se souvient plus jamais de vous avoir vu.

(A continuer.)

JEAN LANDER.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant

(Extrait du livre de M. S. Drapeau.)

COLONISATION.

Comté de Témiscouata.

(Suite.)

Un chemin part au pont de la profondeur de la seigneurie Trois-Pistoles et traverse la partie du canton Regon. M. Pelletier, conducteur des travaux, dit que ce canton est en peu d'années un riche endroit agricole, en conséquence de la qualité supérieure de son sol. Il mentionne l'existence de plusieurs pouvoirs d'eau, sur deux desquels il y a des moulins en construction, et dit que la partie inférieure du canton est boisée de pin, sapin, épinette, mérisier et bouleau. Dans le haut du canton se trouvent les plus belles érablières du comté de Témiscouata, dans lesquelles se confectonnent, paraît-il, malgré le défaut de communication pour y arriver, au-dessus de 100,000 livres de sucre, chaque année. Dans son rapport de 1861, M. Pelletier ajoute que les vieux défrichements s'agrandissent et que les nouveaux s'y multiplient chaque année. La valeur de la propriété foncière augmente considérablement, chaque année, en même temps que le chiffre de la population s'y développe sensiblement. Une chapelle est en construction dans ce moment, et les habitants de Regon sont desservis par M. le curé des Trois-Pistoles.

Un autre centre de colonisation commence aussi à se développer rapidement dans le canton voisin, celui de Denonville. La population résidente de ce canton s'élève déjà à 159 habitants, tous d'origine canadienne-française. On y possède 19,595 acres de terre dont 1,343 sont défrichés, ayant produit 8,060 minots de grains et 1,820 minots de patates et navets, en 1860, formant en tout 9,880 minots et 45 tonneaux de foin. Ces habitants possèdent, en outre, 213 têtes de bétail évaluées à 2,586 piastres. La valeur de la propriété foncière est estimée à 23,525 piastres. Il n'y a pas encore de chapelle dans le canton; cette mission est desservie par M. le curé de Saint-Eloi. Deux chemins partent des seigneuries, l'un de l'Isle-Verte, et l'autre de Saint-Eloi. Le chemin de l'Isle-Verte, qui est la continuation de la route de l'église, part du premier rang de la seigneurie et va aboutir au Chemin-Taché, dans le canton Denonville. Les terres de la partie inférieure du canton sont bonnes, dit M. Fraser, mais rocheuses, surtout dans les 1er, 2e et 3e rangs; le reste du canton est de qualité supérieure et capable d'offrir d'heureux avantages à la colonisation. Ce monsieur ajoute, dans son rapport de 1861, que c'est la plus belle forêt qu'il ait vu jusqu'aujourd'hui. L'érable et le mérisier dominant parmi les bois francs et sont les plus abondants. Il se rencontre d'excellents et nombreux pouvoirs d'eau sur les rivières qui serpentent le canton, et il existe, paraît-il, sur la rive nord de la rivière Mariakèche une carrière de pierre à chaux très-importante. Là comme ailleurs, on se plaint gravement des dégâts que causent les chantiers par la destruction des

bois de construction et plus particulièrement du pin. M. Roy, ci-devant conducteur de ce chemin, dit aussi lui, que le sol est excellent et d'une étendue considérable, il ajoutait que le bois était fort, long, gros et de diverses qualités, composé d'érables, plène, hêtre, mérisier, épinette, cèdre, et qu'il apprenait que plus on avance dans l'intérieur du canton, meilleur est le terrain. L'autre chemin, celui de Saint-Eloi, part de cette dernière paroisse et va également aboutir au Chemin-Taché, dans le même canton. M. Thériault, conducteur des travaux, corrobore en tout point l'opinion de M. Fraser, sur la qualité du sol de la partie inférieure du canton Denonville, en disant que les trois premiers rangs du canton sont peu ou point cultivables, étant couverts de rochers et de petits lacs. Il ajoute que depuis le troisième rang en montant jusqu'au Chemin-Taché, le terrain est généralement bon, le sol y est excellent quoiqu'un peu pierreux. La valeur de la propriété foncière, dit-il, a augmenté de moitié et plus depuis deux ans, et je connais des gens qui ont payé un lot de terre 80 piastres, il y a 18 mois, et qui refusent aujourd'hui 160 piastres pour ce même lot.

Vient ensuite le canton Viger, situé en arrière de Cacouna, le plus grand centre de colonisation du comté. Ce canton, qui ne contenait que 58 familles ou 225 habitants, en 1851, renferme aujourd'hui 275 familles ou 1,097 personnes, toutes d'origine canadienne-française, à l'exception de 10 personnes qui sont d'origine britannique et 169 sauvages, établis dans la partie Est du canton, sur une réserve spéciale. Il y a dix ans, il n'était possédé que 6,360 acres de terre dont 679 étaient défrichés, lesquels avaient produit 3,080 minots de grains et 899 minots de patates, en tout 3,979 minots; tandis qu'aujourd'hui on y possède 23,464 acres de terre dont 6,327 sont en état de culture, ayant produit 13,865 minots de grains et 10,777 minots de patates, formant en tout 24,642 minots, outre 222 tonneaux de foin. Le bétail, au nombre de 271 têtes en 1851, s'élève aujourd'hui à 1,413 têtes, évaluées à 16 851 piastres. Il en est de même de la propriété foncière qui, aujourd'hui, est estimée à 144,950 piastres. Une chapelle est construite dans le canton Viger qui a pour vocable le nom de St. Epiphane. Cette mission est desservie par M. le curé de Saint-Modeste, qui rapporte que la plupart des jeunes gens qui autrefois, avaient l'habitude de laisser leurs familles pour aller gagner de l'argent soit à Madawaska, soit sur les confins des E.-Unis et du Nouveau-Brunswick, ont changé de goût pour ces sortes de voyages, et qu'aujourd'hui un bon nombre ont pris des terres qu'ils défrichent et paraissent vouloir s'y fixer permanemment ou demeurer dans leurs familles. Un chemin part de la seigneurie de Cacouna et traverse le canton Viger dans toute sa profondeur, passant à travers de très bons terrains couverts d'une magnifique forêt de bois francs, surtout dans la partie supérieure où se trouvent de très belles sucreries. Partout, le sol paraît être riche jusqu'au chemin Témiscouata, dans le canton Denonville. M. Lapointe, conducteur des tra-

vaux, dit dans son rapport de 1861 que la colonisation fait des progrès rapides dans Viger, au point qu'il ne croit pas qu'aucun des cantons adjacents puissent rivaliser avec lui sous le rapport des développements. Il ajoute, de plus, que l'augmentation de la valeur de la propriété foncière qui a doublé depuis quatre ans, dans plusieurs cantons, a souvent même quadruplé de valeur dans celui-ci. A l'appui de cette assertion il cite les faits suivants: "La terre de mon voisin, dit-il me fut offerte pour 300 piastres il y a quatre ans; aujourd'hui, celui qui la possède refuse 800 piastres, et il aura davantage. Je connais des colons qui, avec des familles en bas âge, ont commencé l'ouverture des lots qu'ils occupent voilà huit, dix et douze ans, n'ayant pour toute avance une pioche, une hache et quelquefois un cheval: aujourd'hui ces colons ne laisseraient pas ce qu'ils occupent à moins de 1,000 à 2,000 piastres. Un de mes amis qui a dépensé pour achat de lots dans Viger 125 piastres, il y a dix ans, occupe maintenant des propriétés pour un montant de 6,000 piastres."

(A continuer.)

Culture du lin.

Persuadé que vous recevez favorablement tout ce qui est empreint d'une utilité générale, j'espère que vous ne ferez aucune difficulté d'admettre dans vos colonnes un tout petit exposé d'un essai de culture de lin en grand par un cultivateur de notre comté.

Cet intelligent agriculteur (M. J. Payment, côte St. Dominique, Cèdres) s'apercevant des convulsions toujours croissantes de sa bourse à chaque emplette de cotonnade nécessaire par la lingerie de sa famille jette un jour ses regards en arrière et se dit: Ma maison est pleine d'enfants, ma bourse hors d'état, le coton coûte trop cher pour notre entretien, il faut changer de manière; pourquoi ne pas faire comme les anciens qui se vêtaient eux-mêmes et achetaient bien moins que nous aux magasins. J'ai grand terrain, et d'un bon fond, demandons lui la nourriture et le linge nécessaire à la maison.

Fort de cette pensée et confiant en son industrie, notre brave cultivateur au printemps de l'année dernière, répand son hésitation deux minots et demi de graine de lin dans une pièce de quatre arpents (sable et terre noire) et reposant sur la clémence de notre climat, il attend avec une pleine et entière confiance le temps de la récolte.

En effet, ses espérances ne sont pas déçues; sa semence lui donne quatre cents bottes ou gerbes de bon et beau lin qui lui jettent trente-six minots et demi de graine qu'il vend 9 chelins et demi le minot ce qui lui réalise de suite la jolie somme de £ 17 6s. 9d.

Après le battage il réduit ses quatre cents bottes à deux cents, les vend au prix modique de vingt-cinq centins chaque, ce qui lui donne une autre jolie somme de cinquante piastres en les vendant toutes.

Ces bottes pesant entre vingt et vingt-

vingt livres, donne chacune, terme moyen, quatre livres de filasse prêtes à être filées.

Ce petit exposé tout simple qu'il puisse paraître aux yeux de quelques-uns n'en est pas moins éloquent par lui-même et suffit pour ouvrir les yeux de ces myopes qui s'obstinent toujours à vanter les produits exotiques au grand détriment des nôtres.

Ici ce succès frappant a dessillé les yeux d'un certain nombre, et M. Payment a le plaisir cette année de voir son exemple suivi par un grand nombre.

Les commentaires sont inutiles; l'insouciant, l'incrédule, l'arriéré est réduit au silence par le puissant argument de l'expérience.

La guerre fratricide de nos voisins nous met à même de mesurer l'étendue du malheur que nous avons eu de ne pas avoir su développer plus tôt notre industrie linière, et nous invite aujourd'hui à nous délivrer des moyens dont se sert l'Angleterre pour asservir et appauvrir ses colons.

Profitons-en et ne négligeons aucune occasion pour assurer la résurrection de la culture de nos plantes textiles; ce sera un bien moral et physique pour notre pays.

Et soyez assuré monsieur le rédacteur, que durant l'hiver dernier, j'ai été plusieurs fois agréablement surpris de voir nos excellentes paysannes occupées à filer; j'étais heureux de les voir le contentement sur la figure, le sourire sur les lèvres, faisant murmurer leur élégant petit rouet, d'un pied agile et vigoureux, et ne manquai jamais de les complimenter sur leur industrie.

Et aujourd'hui l'avenir me sourit quand, passant dans une concession je vois de porte en porte une longue file d'échevaux de fil sur la clôture, ou mollement étendue sur l'herbe verte, ou bien quand j'entends le glissement de la navette étouffé par le bruit du métier.

Ce n'est pas sans plaisir aussi que j'ai appris par la voie des journaux que, grâce aux efforts du Président de votre société d'Agriculture, la culture du lin avait fait des progrès sensibles dans votre riche comté, il serait consolant pour le pays de voir ce bel exemple se propager de comté en comté; nous n'aurions plus la honte de voir quelques uns de ces messieurs, rare à la vérité, proposer gravement de diminuer, retrancher même les prix accordés à ceux qui ont assez de patriotisme pour ne point abandonner tout-à-fait cette branche importante de notre agriculture.

Espérons que Ste. Scolastique, par sa position et la richesse des terrains qui l'entourent de toute part et au loin, possédera bientôt un marché pour faciliter l'écoulement des produits liniers et que ses industriels habitants jetteront un regard favorable sur ses pouvoirs d'eau, en y établissant quelques manufactures de toiles ou d'huile, etc., etc.

En vous souhaitant tout le succès que mérite votre belle entreprise, veuillez me croire, MM. les Rédacteurs,

Votre dévoué, etc.,

DR. L. A. FORTIER.

St. Clet, — (Le Nord.)

—M. Adolphe St. Louis nous a apporté mardi matin, une poignée de foin mesurant quatre pieds et dix pouces de longueur, et l'épi, huit pouces et demi. Ce foin est le produit, dit-on d'une prairie cultivée suivant les règles de l'art. Si toutes les prairies du Bas Canada en eussent produit de semblable cette année, il est probable que nous n'aurions pas entendu crier à la disette.

Exposition annuelle des Sociétés d'agriculture.

Comté de Témiscouata, mardi le 4 octobre prochain, 10 heures du matin, à St. George.

Comté de Rimouski, le 8 septembre prochain, à St. Germain.

Comté de Montcalm, le 29 septembre, à 10 heures du matin, en la paroisse du St. Esprit, dans le comté de Montcalm, sur la propriété de Gédéon Poirier, écr.

Comté de St. Jean, le 22 septembre prochain, dans la ville de St. Jean.

Comté de Missisquoi, le 15 septembre prochain, au village de Bedford.

ANNONCES.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

TRAIN D'EXCURSION

A LA

Rivière du Loup, Cacouna, Tadoussac, et la Rivière Saguenay,

DURANT LA SAISON CHAUDE.

UN train spécial laissera la Pointe Lévi tous les Samedis après-midi, à TROIS heures, arrivant à la Rivière-du-Loup à 8 heures. Pour le retour il partira les Lundis à 6 heures, arrivant à la Pointe Lévi à 10 heures 55 minutes A. M.

Cartes bonnes pour aller et retour à la Rivière-du-Loup, \$1. 50.

Cela procurera aux citoyens de Québec et des paroisses environnantes une excellente occasion de jouir du magnifique paysage de la route de la Rivière-du-Loup et de l'air frais et vivifiant de la Rivière-du-Loup.

Il y a un hôtel vaste et commode à Cacouna dont le propriétaire fera tous ses efforts pour recevoir tous ceux qui se présenteront.

Le vapeur traversier *Arctic* laissera la Rivière-du-Loup dimanche matin, à 8 heures, pour Tadoussac, et pour revenir il laissera Tadoussac à 6 heures du soir.

Cartes de retour de la Rivière-du-Loup à Tadoussac aller et retour, une piastre.

C. J. BRYDGES,

1er août 1864. Directeur-Gérant.

Les passagers des différentes Stations, seront pourvus de cartes pour l'aller et retour à la Rivière-du-Loup à un seul prix ordinaire, par ce train spécial.



LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Picton.



Le puissant Steamer neuf en fer à hélice de première classe,

LADY HEAD,

W. DAVISON, Maitre,

Laissera le

QUAI ATKINSON,

Mardi, le 23 Aout,

A QUATRE heures P. M.

Arrétant aux ports ci-dessus en allant et en revenant.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET:

	1re cl.	2d. cl.	Fret p. br.
Québec à Gaspé,	\$12,00	\$4,00	50 cent.
" à Paspébiac,	13,00	5,00	50 "
" à Dalhousie,	15,00	6,00	50 "
" à Miramichi,	18,00	7,00	50 "
" à Shédiac,	19,00	7,50	60 "
" à Picton,	20,00	8,00	60 "

Les prix sont les mêmes à partir des Ports ci-dessus à Québec.

Tout le bagage est au risque des propriétaires.

Les lits ne sont pas retenus si on ne paie d'avance au bureau.

Ceux qui ont des chargements à expédier sont requis de les faire déposer à 6 heures du matin sur le quai, et de faire passer leurs entrées à la Douane avant midi, le jour du départ.

Pour de plus amples détails s'adresser à

F. BUTEAU,

Agent,

Québec, Quai Atkinson, rue St.-Jacques 15 août 1864.

A VENDRE



A St. Pacôme, comté de Kamouraska, un magnifique cheval, GRAND TROTTEUR, faisant un mille en 2 minutes et 35 secondes, âgé de sept ans.

Pour plus de détails s'adresser à Joseph Pelletier, ou à M. le Curé du lieu.

1er août 1864.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

AUSSI :

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Ils sont heureux d'offrir en même temps leurs remerciements à leurs nombreux amis.

Québec 9^{1/2}. rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

Marchandises Nouvelles.

Étoffes à Soutane.

MERINOS DOUBLES (Tissus de laine.)
 Paramatas idem.
 Saie idem.
 Serge idem.
 Drap d'été idem.
 Ceintures de laine. Etoffes à ceintures.

TWEEDS Ecossais pour le printemps et l'été.

Tissus français (nouveautés) pour Habits et Pantalons
 Tweeds de Manufactures Canadiennes.

Toile fine d'Irlande.

LES soussignés viennent d'ouvrir six caisses de Toile Fine, qu'il offrent en vente, à des prix très réduits.

Chemises, Cols, etc.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises blanches et de couleurs.

AUSSI—

Une grande variété de Cols et de Cravates dans le dernier goût.

Tapis, etc.

Tapis Impérial, Tapis Tapisserie, Tapis Ecossais, Tapis Union, Tapis Fil, Tapis Manille, Tapis Toile Cirée, Tapis pour escaliers, Toile cirée pour tables, Damas, Noires.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,
 15 août 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15, ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour peinture — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tôle — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb — Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↪ A vendre en gros et en détail. ↪
 1er août 1864.

E. BALZARETTI,

MARCHAND DE TABAC,

No. 10, Rue des Fossés, No. 10 ST. ROCH—QUÉBEC,

Importateur de Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Cigares, articles de fantaisie, etc., etc., etc.

Constamment en mains un grand assortiment de tabacs à priser, à fumer et en feuilles, à vendre en gros et en détail.

1er août 1864.

J. B. C. HEBERT,
 Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

1er déc. 1863.

N. GAUTHIER,
 NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ED. GINGRAS & Co.,
 (CI-DEVANT ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville, Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

PARRATONNERRE CANADIEN.

Protégez votre vie et vos propriétés.

Une des premières lois de la nature humaine est celle qui ordonne de protéger notre vie et nos propriétés; jusqu'à ces derniers temps, l'homme a mis à contribution son temps, son argent et son génie pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie, depuis la simple brouette jusqu'à la puissante machine à vapeur, sans songer pour un instant au moyen de protéger sa vie et ses propriétés contre le terrible danger auquel l'expose l'électricité atmosphérique. Que de vies se perdent, que de propriétés détruites chaque année par cette puissance invisible! Pourquoi ne pas s'en défendre, quand on peut le faire pour une bagatelle; cette dépense n'est pas seulement pour un an, mais pour la vie.

Nous offrons donc au Public Canadien des Parratonnerres de la meilleure qualité, qui lui seront d'une protection sûre lorsqu'ils seront employés avec les précautions nécessaires. Ses Parratonnerres susdits ont été examinés par la plupart des hommes de sciences du Canada.

Toutes commandes adressées à Mr. Edmond Gélinas, aux Trois-Rivières, seront exécutées sous le plus court délai et à des conditions faciles.

G. GELINAS & CIE.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS.

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mie en quarts. contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW,
 Agent général.

1er avril 1864.

J. P. GENDRON,
 Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1864

SEPTEMBRE.

1864

Le Soleil entre à la Balance le 22 à 2 heures 31 minutes du soir.

Nouvelle lune, le 1 à 1 heure 23 minutes du matin
Premier quartier, le 9 à 1 heure 5 minutes du matin
Pleine lune, le 15 à 4 heures 24 minutes du soir
Dernier quartier, le 22 à 2 heures 9 minutes du soir
Nouvelle lune, le 30 à 5 heures 58 minutes du soir

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	SOL.	ET C.
Jeudi	1	b	St Augustin (28 août)	5	206 40
Vendredi	2	fb	St Etienne	5	226 38
Samedi	3	fb	De l'Immaculée Conception	5	246 36
DIMAN.	4	vr	XVI après Pent. <i>Kyrie</i> du dim. Aux Vêpres mém. du suivant. Suffrages. Salut. (A Québec, fête des Saintes Reliques. Salut pendant l'octave)	5	265 34
Lundi	5	fb	St Laurent Justinien, conf. pont.	5	286 32
Mardi	6	ivr	} De la férie.	5	296 31
Mercredi	7	ivr		5	316 29
Jeudi	8	b	Nativité de la Ste. Vierge	5	326 28
Vendredi	9	fb	De l'octave	5	346 26
Samedi	10	b	St Nicolas	5	354 24
DIMAN.	11	b	XVII après Pent. St Nom de Marie. SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ DE LA STE VIERGE. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux Vêpres mém. du dim. Salut.	5	376 23
Lundi	12	fb	} De l'octave	5	396 21
Mardi	13	fb		5	406 20
Mercredi	14	r	Exaltation de la Ste Croix	5	426 18
Jeudi	15	b	Octave de la Nativité	5	446 16
Vendredi	16	tr	SS Corneille, etc	5	466 14
Samedi	17	b	Stigmates de St François	5	476 14
DIMAN.	18	b	XVIII après Pent. N.-D. des Douleurs. <i>Kyrie</i> de la Ste Vierge. A la Messe, Prose <i>Stabat</i> terminée par <i>Alléluia</i> . Aux Vêpres mém. du suivant, et du dim.	5	486 12
Lundi	19	r	SS Janvier, etc., martyrs	5	506 10
Mardi	20	r	SS Eustache, etc	5	526 8
Mercredi	21	r	Jeûne. Quatre-Temps. St Mathieu	5	546 6
Jeudi	22	b	St Thomas de Villeneuve	5	556 6
Vendredi	23	tr	Jeûne. Quatre-Temps. St Lin	5	576 3
Samedi	24	b	Jeûne. Quatre-Temps. Notre-Dame de la Merci	5	586 2
DIMAN.	25	vr	XIX après Pent. <i>Kyrie</i> du dim. I Vêpres du suivant, (<i>meruit sup.</i>), a Magn. Ant. prop, mém. du dim. et de pl. mart.	6	06 0
Lundi	26	b	St Joseph de Cupertino, conf. non pont (18)	6	15 59
Mardi	27	tr	SS Côme, etc	6	35 57
Mercredi	28	tr	St Wenceslas	6	55 55
Jeudi	29	b	Dédicace de St Michel	6	75 53
Vendredi	30	b	St Jérôme	6	85 52

Température—Du 1er au 9 de septembre, ce laps sera beau toute cette durée—Du 10 au 15, le temps sera encore beau toute cette durée—Du 16 au 22, le temps se continuera beau—Du 23 au 30, une partie de cette intervalle sera pluvieuse.—*Le Petit Almanach du Bas-Canada*

Cour du banc de la Reine—En appel—Québec, 12 septembre. Montréal, 1er septembre. Au criminel—Trois-Rivières, 11 septembre. St. François, à Sherbrooke, 20 septembre.

Jurisdiction civile—Cours supérieures—Québec, du 1er au 5 septembre. Montréal, du 17 au 27 septembre. Du 13 au 19 septembre, les districts suivants : Trois-Rivières ; St. François, à Sherbrooke ; Saguenay, à la Malbaie. Cour de circuit—Québec, du 20 au 25 septembre. Montréal, du 10 au 15 septembre. Amherst, du 22 au 30 septembre. Carleton, du 10 au 13 septembre. Saguenay, à la Malbaie, du 7 au 12 septembre. Trois-Rivières, du 7 au 12 septembre. Sherbrooke, du 7 au 12 septembre.

AUX RETARDATAIRES.



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

Les personnes qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes, doivent mentionner depuis quelle date.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

DU CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

De Québec à la Rivière du Loup.

	Malle	
POINTE LEVI	8-40 A M	1-30 P M
Hadlow	8-50	1-40
Chaudière Junction	9-10	2-00
St Jean Chrysostôme	9-20	2-15
St Henri	9-30	2-25
St Charles	9-45	2-50
St Michel	9-55	3-15
St Valier	10-05	3-30
St François ou Berthier	10-15	3-45
St Pierre	10-25	3-50
ST THOMAS	10-40	4-15
Cap St Ignace	10-55	4-40
L'ISLET	11-10	5-00
Trois Saumons	11-15	5-20
St Jean Port Joli	11-25	5-35
St Roch	11-45	5-55
STE ANNE	12-05	6-15
Rivière Ouelle	12-15	6-35
St Denis	12-30	6-55
ST PASCAL	12-40	7-10
Ste Hélène	12-55	7-30
St Alexandre	1-10	7-55
RIVIERE-DU-LOUP	1-40 P M	8-25 P M

De la Rivière du Loup à Québec.

	Malle	
RIVIERE-DU-LOUP	2-30 P M	5-00 A M
St Alexandre	3-00	5-36
Ste Hélène	3-15	5-57
ST PASCAL	3-30	6-15
St Denis	3-45	6-30
Rivière Ouelle	3-55	6-45
STE ANNE	4-10	7-09
St Roch	4-25	7-30
St Jean Port-Joli	4-45	8-02
Trois Saumons	4-55	8-22
L'ISLET	5-05	8-34
Cap St Ignace	5-20	8-44
ST THOMAS	5-35	9-12
St Pierre	5-45	9-40
St François, ou Berthier	5-55	10-00
St Valier	6-10	10-10
St Michel	6-20	10-30
St Charles	6-30	10-45
St Henri	6-50	11-15
St Jean Chrysostôme	7-00	11-47
Chaudière Junction	7-10	12-07
Hadlow	7-30	12-23
POINTE LEVI	7-40 P M	1-00 P M

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

15 juillet, 1864.